

plusieurs diphthongues en prose qui forment deux syllabes en vers. Je tâcherai d'être le plus court et le plus méthodique qu'il me sera possible dans ces préceptes qu'il est difficile de réduire à des règles générales. D'abord :

Les verbes en *ier* font deux syllabes, comme *li-er* ; ce qu'il faut observer dans tous leurs temps et modes, ainsi que dans les noms qui en sont formés : nous *li-ons*, vous *li-ez*, *li-ant*, *li-en*.

*Ions*, *iez*, ne forment qu'une syllabe dans les présents relatifs et les Conditionnels : nous *aimions*, vous *aimiez*, vous *aimeriez* ; mais s'ils sont précédés de *br*, *tr*, *dr*, *vr*, ils forment deux syllabes : nous *mettri-ons*, vous *voudri-ez*. Cette règle est aussi générale dans les noms en *ier*, *ouvri-er*,

*Ia* et *ie* ne forment qu'une syllabe, dans les mots courts, qui d'après cette règle deviennent monosyllabes : *fiacre*, *diacre*, *diable*, *ciel*, *Dieu*, *bien*, *rien*, *sieur* et son composé *monsieur* et *pieu*, (morceau de bois.) *Pi-eux* venant de *pius*, fait deux syllabes. Les diphthongues françaises qui viennent du latin ou de quelque langue étrangère, où elles forment deux syllabes, font aussi deux syllabes dans les vers français : *offici-el*, de *offici-alis*.

*Ia*, *ie* font deux syllabes dans les mots longs : *di-amant*, *Machi-avel*, *intéri-eur*, *sci-ence*, *caprici-eux*, *insati-able*.

*Ié* fait deux syllabes quand il est suivi d'un *t*, *pi-été*. Autrement il ne fait qu'une syllabe, *pi-tié*.

*Ien* fait deux syllabes dans tous les noms de peuple : *Canadi-en*, *Phrygi-en* ; ailleurs il ne fait qu'une syllabe, le *sien*, la *sienne*, *soutien*, *il devient*.

*Ion* forme deux syllabes dans les noms : *uni-on*.

*Oe* fait deux syllabes dans *po-ète* et dans ses composés, et une dans *moëlle*, *moëlleux*.

*Ue* fait deux syllabes : *casu-el*.

*Ui* ne fait qu'une syllabe : *détruire*, *lui*, *luire*.

Toute voyelle précédée de *ou* fait deux syllabes : *Lou-is*,